



MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIXTE

AVIS PUBLIC

AVIS EST DONNÉ aux contribuables de la municipalité de Saint-Sixte, qu'une session extraordinaire du Conseil se tiendra **mercredi 20 mai à 19 h 00**, au Centre communautaire situé au 30, rue Principale, Saint-Sixte et que les délibérations du Conseil et la période de questions des citoyens porteront sur les sujets suivants :

- 1- Ouverture de la session
- 2- Signification de l'avis de convocation
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Poste à la direction générale de la municipalité
 - 4.1- Embauche d'une directrice générale et greffière trésorière
 - 4.2- Représentante auprès du gouvernement du Québec
 - 4.3- Représentante auprès du gouvernement du Canada
 - 4.4- Signataire des effets bancaires
 - 4.5- Représentante auprès de Desjardins
 - 4.6- Demande et gestion de compte de carte de crédit VISA-Desjardins
 - 4.7- Registraire aux entreprises
- 5- Création d'un poste de journalier-personne à tout faire
- 6- Règlementation
 - 6.1- Règlement numéro 259-26 modifiant le règlement numéro 194-19 relatif au plan d'urbanisme-adoption
 - 6.2- Règlement numéro 260-26 modifiant le règlement de zonage numéro 195-19, le règlement de lotissement numéro 196-19 et le règlement sur les permis et certificats numéro 201-19 pour les zones Fo-2 et Fo-3-adoption
 - 6.3- Règlement numéro 261-26 modifiant le règlement de zonage numéro 195-19, le règlement de lotissement numéro 196-19 et le règlement sur les permis et certificats numéro 201-19 pour les zones du milieu villageois desservis par l'aqueduc-adoption
 - 6.4- Règlement numéro 262-26 abrogeant le règlement de contrôle Intérimaire numéro 251-24-adoption
- 7- Période de questions sur la session actuelle
- 8- Fermeture de la session

Michel Tardif
Directeur général et greffier trésorier par intérim

14 mai 2026